



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pêche

Question écrite n° 121520

Texte de la question

M. Jean Charroppin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la réglementation de l'ouverture de la pêche en rivière de 1re catégorie concernant le Jura. Le Jura étant dans une zone de montagne, la fraye des salmonidés est perturbée par la fonte des neiges. C'est pourquoi la fédération de pêche du Jura souhaiterait un report de 15 jours de l'ouverture et de la fermeture de la pêche. Il souhaiterait connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean Charroppin](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121520

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3227